

Bibliographie

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **ReferenceList**

Zeitschrift: **L'Afrique explorée et civilisée**

Band (Jahr): **1 (1879)**

Heft 6

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

nes, il ne ressort pas moins du rapport de Keith Johnston que la contrée qu'il a parcourue renferme de grandes beautés naturelles ; elle a même reçu le nom de « Suisse africaine. » Dans les montagnes, le climat est très salubre, et si l'on considère la grande fécondité du sol et la proximité de la côte, les montagnes n'étant séparées de la mer que par une plaine basse de 50 kilomètres, on ne peut douter qu'un grand avenir ne soit réservé à ce pays, pour le moment où les communications seront ouvertes entre l'océan Indien et le Victoria Nyanza.

BIBLIOGRAPHIE

FLORE SAHARIENNE, par *Victor Largeau*. — Sous ce titre gracieux *Flore saharienne*, celui qui aime les parfums exotiques trouvera un bouquet de fleurs arabes où, pour parler sans figure, un recueil d'histoires et de légendes transportées de l'arabe en français ; les unes sont empruntées aux écrits du gadhi Aïssa, les autres ont été reproduites d'après des récits de pasteurs arabes.

« Lorsque nous entrâmes dans les premiers jours de décembre chrétien, en l'année 1875, dit le gadhi, le vénérable, l'honorable, l'élevé, l'intelligent, Sa Seigneurie le Sid Largeau, le Français possesseur d'un rang élevé, d'une haute puissance morale et de caractère conciliant, s'est penché sur notre ville ; il dirigeait ses pas du côté de l'Orient. Lorsqu'il arriva, sa bonté nous demanda de lui écrire dans notre langage ce qui était arrivé autrefois à certains Arabes. Voici que j'ai développé la chose demandée, sous la protection de Dieu, celui qui guérit ; j'ai écrit l'histoire de certains vices, et j'ai fait ressortir la morale qui découle de cette histoire. J'ai copié les écrits de quelques sages, gens zélés qui ont évité l'indifférence. »

C'est « grâce au généreux et constant appui de M. Revilliod » que le travail de M. Largeau a pu être publié.

Après quelques aphorismes qui établissent « ce que produit l'indifférence, » viennent les récits. Le lien qui les unit, c'est évidemment l'intention morale annoncée dans la préface. Il en ressort plusieurs vérités : « l'espérance soutient ; le bien des autres doit être en horreur comme la gale sur la peau ; la jalousie est funeste, car elle a pour base la désapprobation des actes de Dieu, elle peut même être cause de la mort ; ceux qui avalent le produit de l'usure se lèveront au jour de la résurrection, comme celui que Satan a souillé de son contact, etc., etc. »

Le mot de morale doit, toutefois, être entendu à l'orientale, car les

ruses qui réussissent sont fort admirées, et les voleurs dont l'habileté égale l'audace deviennent rois et même juges ! Le tout est de réussir ou de se résigner.

Le volume se termine par quelques poésies où la forme du vers disparaît dans la traduction, mais qui montrent une fois de plus que l'humanité est partout la même, et que l'amour est, a été et sera, sous toutes les zones et dans toutes les races, le sentiment qui entraîne le cœur et domine la poésie.

Étudiés au point de vue spécial de notre journal, ces récits renferment bien des noms de contrées, de tribus, de villes, de plantes, de vents, d'ustensiles, d'usages, de dignités ; quelques coutumes touchantes : ceux qui ont perdu la raison sont tenus en grand honneur, parce que « Dieu a rappelé à lui leur esprit ; » mais tous ces renseignements ne sont là que l'accessoire ; la précision n'est pas rigoureuse, et nous ne pensons pas que le géographe ou le voyageur puissent y recueillir une instruction réelle.

Ne demandons pas à l'œuvre de M. Largeau plus que ce qu'il dit nous offrir ; un échantillon curieux de la littérature arabe, et de mœurs qui nous charment quelquefois par leur naïveté, mais le plus souvent nous heurtent par leur étrangeté, leur violence ou leur immoralité.

DES COLONIES ET DE L'AFRIQUE CENTRALE, par *J.-T. Coffin*. — Nous avons lu avec plaisir cette brochure, écrite avec verve et conviction pour lancer une de ces idées grandioses que l'Afrique a le privilège de susciter de toute part, depuis qu'elle est devenue le point de mire des esprits aventureux.

C'est essentiellement des intérêts français que se préoccupe M. Coffin. Il s'applique à démontrer qu'il faut créer de véritables colonies, « qui soient à la France ce que les campagnes sont aux villes, » puis il fixe son attention sur l'Afrique, vers laquelle il lui paraît que cette action colonisatrice devrait se porter. Il fait en passant le procès au chemin de fer transsaharien, dont il déclare que « le projet n'est pas pratique, pour le moment du moins, » et il arrive au Sénégal qu'il considère comme « appelé à la plus haute prospérité. » L'idée mère de l'entreprise qu'il conseille est que « l'Afrique doit être civilisée et colonisée par les Africains, guidés et surveillés par les blancs. » Mais comment transformer les Africains sauvages en colons ? En les rachetant de l'esclavage, dit M. Coffin, et en les assujettissant à dix années de travail au profit de leur libérateur. Ce libérateur serait une puissante compagnie, reconnue officiellement par le gouvernement, lequel, tout en lui laissant la souveraineté la plus complète sur les territoires où elle opérerait, s'en

déclarerait propriétaire dès que la compagnie y serait installée. Cette compagnie aurait naturellement pour but l'exploitation commerciale et agricole des contrées où elle s'établirait; elle jouirait d'un monopole pour cela, pendant une période de 99 ans. Ce temps écoulé elle abdiquerait et rétrocéderait à l'État français les territoires conquis par elle sur la barbarie.

M. Coffin voudrait que la compagnie fixât son centre directeur à Médine, sur le Sénégal, et qu'elle établît une chaîne de postes d'esclaves rachetés entre Médine et Yamina, pour y construire une route, en obtenant des concessions de terrains des chefs indigènes. Puis elle transporterait par ce chemin un bateau à vapeur démonté, qu'elle lancerait ensuite sur le Niger pour y trafiquer.

M. Coffin met la Société de géographie commerciale de Paris en demeure de s'emparer de son idée pour l'exécuter, et s'il y est donné suite, nous ne manquerons pas de le faire savoir à nos lecteurs.

LE TRANSSAHARIEN, par *Gazeau de Vautibault*. — M. Gazeau de Vautibault continue à « mener tambour battant, » comme il le dit lui-même, l'affaire du transsaharien, à laquelle « il s'est voué de tout son cœur et de toute son âme. » La seconde brochure qu'il vient de publier sur ce sujet complète la première, que tout le monde connaît; c'est un nouveau plaidoyer, chaleureux et substantiel, en faveur de son idée favorite, et il ne s'en tiendra pas là, car il nous promet d'autres opuscules sur le même sujet. L'un d'eux contiendra des détails sur la région comprise entre le Touat et Timbouctou, et c'est un point qui nous intéresse particulièrement. On a souvent objecté au projet du transsaharien, qu'au delà d'In-Çâlah les notions précises sur le pays faisaient défaut. Or, M. Gazeau de Vautibault annonce qu'il possède sur cette partie du Sahara des connaissances précieuses, provenant surtout du témoignage de nombreux Arabes qui l'ont parcourue; c'est, dit-il, un territoire « archiconnu » des Africains.

Ses efforts réussiront-ils à persuader au public que son entreprise n'offre rien d'aléatoire, et qu'au point de vue financier en particulier elle sera infailliblement brillante? Nous le souhaitons, bien que l'hypothèse joue nécessairement un grand rôle dans son argumentation.

EL-ARIRHA. OUARGLA ET VOYAGE A RHADAMÈS, par *Victor Larrey*. — Les Français que les Français ont établi au nord de l'Afrique leur ont fait parcourir par leurs efforts ont tendu vers un même but: celui de découvrir les oasis situées au S. de l'Algérie, des marchés où s'échangent les produits du Soudan et de l'Europe. Or la réalisation de ce

projet a toujours rencontré de grands obstacles, soit par le fait des expéditions militaires contre les tribus révoltées, soit par la crainte qu'ont les Arabes des autorités algériennes, croyant, avec raison, qu'elles supprimeront tout commerce illicite et en particulier la vente des esclaves. A plusieurs reprises des voyageurs, entre autres Duveyrier, Dournaux-Dupéré, Soleillet, ont essayé, en parcourant les oasis du Sahara septentrional, d'établir des relations commerciales entre les places marchandes de Ghadamès, d'In-Çâlah, et l'Algérie; mais ces tentatives ont toujours échoué. In-Çâlah en particulier est jusqu'à présent resté inabordable, aussi bien à Dournaux-Dupéré qui a payé de sa vie son désir d'y pénétrer, qu'à Soleillet qui n'a pu qu'entrevoir cette terre promise, comme il le dit lui-même. Parmi ces hommes énergiques, M. Largeau a sa place marquée. Par ses trois voyages au Sahara il a pris un rang honorable parmi les explorateurs africains, mais, il faut le dire, il n'a pas atteint le but commercial qu'il se proposait. Dans le premier voyage (1874-75), il parvint à Ghadamès et signa avec les habitants de l'oasis un traité de commerce en faveur de l'Algérie. Le second voyage (1875-76) dans le même lieu fut entrepris pour faire exécuter cette convention, mais fut loin de réussir, puisque aucun des Ghadamésiens ne voulut faire des échanges ou partir pour les oasis algériennes. Renonçant alors à ses projets vers l'Est, M. Largeau voulut, dans une troisième expédition (1876-77) pénétrer à l'Ouest vers la fameuse oasis d'In-Çâlah.

C'est dans l'ouvrage dont le titre est en tête de cet article que M. Largeau raconte le second voyage à Ghadamès et l'expédition entreprise dans la direction d'In-Çâlah, mais leur ordre y est interverti.

M. Largeau n'a, pas plus que Soleillet, pu visiter In-Çâlah. Il s'arrêta fort longtemps loin de cette place dans l'oasis d'Ouargla, puis il se mit en marche pour le S-O; mais apprenant que des bandes de pillards voulaient lui barrer le passage, il se replia promptement et revint en France.

C'est à cause de cet insuccès que l'ouvrage porte en titre : Ouargla, parce que la description détaillée de cette oasis occupe la plus grande partie du volume. Du reste, cette description est fort intéressante, car elle révèle une foule de faits inconnus touchant la configuration physique du Sahara, les mœurs de ses habitants, et le commerce. M. Largeau sait aussi à l'occasion entremêler son récit de piquantes digressions : il n'est rien de si plaisant, par exemple, que les pages consacrées au derviche Ben Nounou, qui vit aux dépens des habitants d'Ouargla.
